

# L'ETOILE

Bulletin d'information de l'Economie Sociale et Solidaire éditée par la CRESS PACA  
Janvier 2009 – n° 73



## Edito

### 2008 c'est fini !

Ce fut, pour la CRESS, une année riche en événements, toujours réalisés dans le cadre de partenariats ou de conventions :

- la présentation officielle de l'Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire en janvier 2008, parallèlement à la création d'un observatoire au plan national qui a publié un premier panorama en décembre,

- l'organisation de deux ateliers : l'un sur ce que signifie l'appartenance à l'économie sociale et solidaire, l'autre sur la coopération inter-entreprises,

- un 6ème mois de l'économie sociale et solidaire en PACA avec toujours plus de participants, et, pour la première fois, une déclinaison au plan national avec plus de 800 manifestations,

- des élections prud'homales qui ont multiplié par 2 le nombre de conseillers de l'ESS, une reconnaissance et une mise en évidence de notre poids de plus en plus significatif dans le secteur privé : 11,3% des entreprises; 8,7% des employeurs et 14,1 % des salariés,

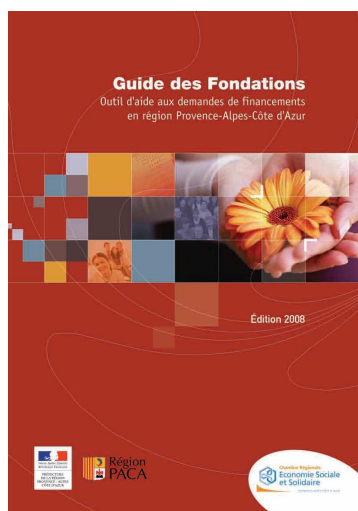
- la possibilité donnée, pour des regroupements régionaux ou des structures non fédérées, de préférence de type régionales, issus de l'une des trois familles, et répondant aux critères de l'ESS, d'adhérer à la Chambre dans des conditions précises,

sans oublier les missions importantes que sont le C2RA, la participation au programme régional PROGRESS, l'accompagnement des acteurs de l'ESS.

## Vient de paraître !

### « Le Guide des Fondations 2009 »

Voir en page 5



Et en 2009, de nombreux défis à relever !

Encore de nouvelles missions, comme l'inscription à différents niveaux dans les programmes européens (Interreg 4C, Interreg Alcotra, FSE Microprojets ex 10B), ou FEDER (financement de la CRESS), ou sur la région Tanger/Tetouan (création d'un observatoire de l'ESS), ou de nouvelles réflexions comme la mise en cohérence avec le Conseil National des CRES des actions de communication et de prospective, l'approche vers la consularité des Chambres de l'ESS.....

Pour chacun des organismes membres de la CRESS, les prévisions pour 2009 laissent envisager de grandes difficultés dans leurs champs d'intervention. Elles font apparaître la fin d'une époque de croissance tirée par la financiarisation à l'échelle mondiale. Le système actuel éclate, et une nouvelle régulation financière, économique et sociale devient indispensable. L'ESS est une des solutions parmi d'autres à la crise. Elle s'inscrit dans le champ économique en tant que créateur d'emplois et de richesses sur les territoires par des actions durables, elle prouve qu'un système économique porteur de projets collectifs fondés sur des valeurs de solidarité et de responsabilités sociales et environnementales apporte des solutions solidaires et des succès partagés.

**La Présidente,  
Marcelle GAY**



## RENDEZ-VOUS

### ■ PACA

#### Forum sur les Etats Généraux de la région

Une réorganisation sans précédent des services publics est en cours. Elle concerne tous les échelons des administrations publiques, tous les secteurs (santé, logement, emploi, éducation, formation, transports) et touchera également les collectivités locales avec l'annonce d'un « big bang » territorial.

Au-delà d'une rationalisation des moyens ou d'une clarification des compétences, c'est bien de l'avenir même des services publics de notre région qu'il s'agit. Ces réformes appellent un débat avec tous les partenaires concernés mais aussi, en premier lieu, avec les citoyens.

La région PACA, en partenariat avec le monde syndical, associatif et les collectivités, ont souhaité organiser, sur l'ensemble du territoire régional, une série de rencontres/débats sur le rôle des services publics dans le cadre des Etats Généraux de la région.

Débat public animé par Frédéric ROSMINI, médiateur régional, avec la participation de grands témoins : organisations syndicales, associations, élus locaux.

**Plusieurs forums se déroulent du 19 janvier au 16 février :**

19 janvier à Miramas salle des fêtes, rue des lauriers, Zone industrielle des Molières

22 janvier au Pradet

29 janvier à Carros

2 février à Monteux

9 février à Gap

**Renseignements :** [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Source : Invitation de la région PACA

#### Commerce équitable - Tourisme solidaire - Economie Sociale et Solidaire

Commerce équitable, tourisme solidaire, économie sociale et solidaire, quel est le point commun de ces trois démarches ? Celui de placer l'homme au centre du développement économique en l'enracinant dans son environnement. Des acteurs de l'économie sociale en témoigneront à partir de leurs expériences de terrain autour des 2 questions :

Comment développer avec Cuba des projets fondés sur la valorisation des richesses de ce pays ? Et Comment conjuguer tourisme et développement ?

**Date :** 20 janvier 2009

**Lieu :** Aix en Provence

**Informations :** [cuba\\_del\\_sol@laposte.net](mailto:cuba_del_sol@laposte.net) – 06 65 01 06 41

Source : Brèves de l'AMAP n°59



## ACTUALITES

### ▪ PACA

#### **Le PRIDES tourisme de territoire**

L'association loi 1901 « Pôle Tourisme de Territoire PACA », support juridique du PRIDES, a été créée le 9 janvier 2008 sous l'impulsion de l'Unat PACA, des deux Comités Régionaux de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur et Riviera Côte d'Azur, des deux Comités Régionaux Olympiques et Sportifs PACA et de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable. Le 4 juillet 2008, la Région a labellisé le PRIDES Tourisme de territoire en PACA baptisé « Carac'Terres » (Carrefour des Acteurs du Tourisme de Territoire en PACA)

Ce pôle, véritable outil de développement économique associe les entreprises d'accueil et d'hébergement à vocation sociale et les autres opérateurs associés publics ou privés.

L'objectif majeur du PRIDES Carac'Terres est de fédérer les partenaires publics et privés de la filière du tourisme de territoire (tourisme social, de loisirs, sportif, familial, culturel et durable) autour d'une démarche marketing commune dans le respect de valeurs sociales et environnementales propres au tourisme de territoire afin d'apporter une véritable valeur ajoutée aux professionnels du secteur.

**Contact presse :** Cathy LAPLANE - 04 42 95 19 94 - 06 75 15 60 03 - [caracterres@orange.fr](mailto:caracterres@orange.fr)

**Source :** La lettre de l'Unat n°18

#### **Le projet tourisme et développement durable**

Dans la continuité de la campagne de sensibilisation à destination des professionnels du tourisme social et associatif de la région menée en 2005/2006, le groupe « tourisme et développement durable » de l'Unat PACA a monté un nouveau projet soutenu par le Conseil Régional, la Délégation régionale du tourisme et l'Ademe.

Au mois de mai une enquête a été réalisée auprès des opérateurs du tourisme social et associatif de PACA. Le but de ce questionnaire était de faire, trois ans après la première enquête, un nouvel état des lieux des pratiques des professionnels dans la gestion des établissements touristiques. Cette enquête 2008 a permis de mesurer les projets faits depuis 2005 et d'évaluer l'impact des actions de sensibilisation au tourisme durable menées par l'Unat PACA (création d'affiches, dépliants, fiches thématiques téléchargeables sur le site Internet, journées de formation ...)

Par ailleurs, l'Unat PACA envisage d'établir un partenariat avec les parcs naturels régionaux et nationaux de la région PACA. Certains parcs ont déjà été approchés dans le but de construire des outils de méthodologie destinés aux professionnels de l'animation, qui permettront de sensibiliser les vacanciers à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

**Contact :** Unat PACA - 04 91 92 33 29

**Source :** La lettre de l'Unat n°18

#### **Des bâtiments basse consommation**

Dans le cadre de son programme AGIR pour l'énergie, la Région PACA a lancé en 2007 un appel à projet « 100 bâtiments exemplaires ». Objectif : la réalisation de bâtiments basse consommation, en partenariat avec l'Ademe.

La Scic Urbancoop réalise 23 villas en accession sociale à la propriété à Port-Saint Louis d'ici juin 2009, avec le soutien financier de la Région PACA, du département des Bouches du Rhône, de l'Ademe et de Gaz de France.

Le 19 janvier à 10h, Le Président du Conseil Régional PACA, Michel Vauzelle, visitera ce chantier exemplaire.

De plus, le 22 janvier à 14h30 à la Salle de Conférence du Parc Chanot sera signée la convention de partenariat entre la Scic Urbancoop et l'association EFFINERGIE CIL 1% logement, pour le développement de l'accession sociale à la propriété énergétiquement très performante avec l'outil PASS FONCIER sur la région PACA.

**Information :** <http://www.urban.coop>

**Source :** Communiqué d'Urbancoop du 5 janvier 2009.



## ACTUALITES

### ▪ PACA

#### **CREPS, une suppression massive**

Ce n'était jusqu'à présent qu'une rumeur qui circulait. Malheureusement cela semble se confirmer.

Il semble que, et sous toutes réserves, en plus de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), 10 sites hors PACA soient menacés de fermeture : Houlgate, Limoges, Ajaccio, Mâcon, Vichy, Voiron, Dinard, Poitiers, Amiens et Bourges... soit la moitié des CREPS de France.

En ce qui concerne notre région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, c'est le site d'Antibes, très convoité pour sa situation en bord de mer au pied du Fort Carré, qui sera amené à mettre la clé sous la porte.

Il devrait y avoir deux vagues de fermeture, l'une en septembre 2009 l'autre en septembre 2010. Sur la méthode comme sur le fond, ces décisions sont particulièrement inacceptables et contredisent tous les beaux discours sur l'aménagement du territoire. Ces suppressions massives, alors qu'il n'y a pas si longtemps l'Etat prônait la nécessité d'avoir un CREPS par région, sont un coup dur pour le service public du sport et ses missions. A notre connaissance, les sites de Boulouris et d'Aix en Provence ne seraient pas touchés par ces mesures. Mais il y a lieu de rester vigilant car les emprises foncières de ces deux sites, dans ce contexte de débâcle, intéressent beaucoup de monde...

**Source :** Cros Provence Alpes Infos n°55

#### **Un nouveau guide des fondations**

Au mois de janvier 2009, la CRESS PACA publiera la deuxième édition du guide des fondations. Initié en 2005, ce guide a pour objectif de lister les fondations pouvant être utiles aux porteurs de projets recherchant une expertise et un financement pour une action d'intérêt collectif menée en PACA.

Bonne nouvelle, les fondations volontaires pour figurer dans ce document ont augmenté : une quarantaine ont répondu cette année au questionnaire adressé par la CRESS (environ 25 en 2005). Leurs champs d'interventions sont classés en 6 grandes thématiques : emploi ; environnement ; créations d'entreprises ; éducation formation ; médico-social et santé ; art et culture. Un tour d'horizon de ces fondations précise leurs axes d'intervention, leur territoire, la nature des aides susceptibles d'être apportées, les critères de sélection des dossiers...

On peut se procurer ce guide auprès de la CRESS PACA, 10 rue Breteuil – 04 91 54 96 75.

**Source :** Jacqueline de Grandmaison, La Marseillaise du 16 décembre 2008.



## ACTUALITES

### France

#### **La première école de l'entrepreneuriat en économie sociale**

La CRES Languedoc Roussillon lance un cycle de formation pour les dirigeants de l'ES dans le cadre de l'Ecole de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale. Cette formation démarre en mars 2009 et a pour objectif le développement de compétences managériales nécessaires pour conduire le pilotage d'une association, coopérative ou mutuelle. Uniformation soutient ce projet.

**Contact :** [muriel.boudou@cresl.org](mailto:muriel.boudou@cresl.org)

**Source :** l'Agenda du Ceges de décembre 2008

#### **Conférence Européenne de l'Economie Sociale : bilan**

Les acteurs de l'ES de toute l'Europe, les représentants des Gouvernements et des Institutions Européennes se sont réunis pendant deux jours à Strasbourg les 21 et 22 novembre dernier pour la conférence européenne de l'économie sociale autour du thème « Les entreprises de l'ES : une dynamique dans le marché et les territoires d'Europe ». Cette conférence a permis de réaffirmer la nécessité de construire l'Europe avec les entrepreneurs de l'ES à l'heure où la crise financière et économique ne cesse de s'étendre, et de rappeler les valeurs de l'ES en matière de justice sociale et de démocratie économique.

Parmi les conclusions de cette conférence, on distingue la nécessité de reconnaître la pluralité des formes d'entreprendre comme facteur de compétitivité et de croissance économique, l'intégration des entreprises de l'ES dans tous les dispositifs de soutien et de développement des entreprises, faciliter la mise en place des services sociaux de qualité par les règles du marché intérieur et de la concurrence.

**Source :** la lettre de l'ES n°1306

#### **Les Scop de la Com se font connaître**

Les 160 coopératives adhérentes de la Fédération des Scop de la communication ont décidé de mettre en place un plan de communication pour mieux faire connaître leurs prestations, leurs références et faire valoir la valeur ajoutée de leurs bonnes pratiques. Les Scop de la communication disposent aussi d'un nouveau site qui permet à un client de trouver un prestataire sur des critères de métier ou géographiques. La promotion du site se réalise à partir d'évènements nationaux et régionaux avec la présence de totems et la distribution de plaquettes d'information. C'est la Centrale d'Achat des Sociétés Coopératives qui a servi de base logistique à cette initiative entièrement prise en charge par les Scop.

Cette centrale, initialement spécialisée dans les achats de matières premières pour les primeurs coopératifs (papiers, encres, plaques ...) étendra d'ailleurs prochainement son activité de promotion des coopératives en adoptant un nouveau nom : Coopadev (Coopérative d'Achat et de Développement)... avec des objectifs affichés de soutien, de veille technologique et de logique de réseau dans un secteur devenu hyper concurrentiel.

**Source :** la lettre de l'ES n°1307

#### **Nouveau nom du CES**

Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) sera le nouveau nom du Conseil Economique et Social dont le rôle a été élargi aux questions environnementale et la composition modifiée. Le CESE pourra à l'avenir être saisie « par voie de pétition ».

**Source :** l'Agenda du Ceges de décembre 2008



## ACTUALITES

### France

#### **Mutualité Française : nouvelle gouvernance**

Une assemblée générale extraordinaire de la Mutualité Française a voté le 12 décembre à 89,26 % la modernisation de son fonctionnement. En effet, l'organisation du monde mutualiste remontait aux années 50... « *Aujourd'hui, les 50 premières mutuelles rassemblent 80 % des 18 millions d'adhérents en France. Il est donc normal que ce soient les principaux dirigeants de ces mutuelles qui prennent les décisions pour orienter le mouvement mutualiste. Ce n'est pas de la centralisation mais simplement une représentation plus juste de ce qu'est aujourd'hui la mutualité. Les Instances fédérales sont resserrées ; ce qui permettra une plus grande réactivité car nous ressentons la nécessité de prendre des décisions plus rapidement. Le comité exécutif va être supprimé et le conseil d'administration va passer de 108 à 40 membres. Le Bureau reste composé de 16 membres mais avec davantage de représentants directs des mutuelles. Si les délégués mutualistes votent cette réforme, ce sera un changement complet de gouvernance et une belle preuve de responsabilité du mouvement mutualiste, car il est difficile de se réformer. Il n'y a plus de représentation des mutuelles de la fonction publique, des interprofessionnelles, des artisans-commerçants. Le fait de resserrer la fonction fédérale autour des principales mutuelles facilitera les prises de décisions communes sur les politiques de remboursement des soins. Si on veut peser sur l'offre et sur le coût de l'offre nous avons intérêt à le faire ensemble. Seule la mutualité peut freiner les dépassements d'honoraires à condition de présenter, un front commun* » explique M. Davant, Président de la FNMF.

**Source :** la lettre de l'ES n°1309

#### **Enquête : Bilan chiffré des Scic en 2007**

Selon les résultats de l'enquête menée par l'Observatoire des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif qui s'est réuni le 11 mars 2008, 107 Scic étaient en activité au 31 décembre 2007. Présentes dans plus de 40 secteurs d'activités, les Scic se répartissent à 52% dans le social, 30% dans l'environnement et 9% dans la culture. Elles emploient en moyenne 10 salariés, dont 6,5 Etp (Equivalent temps plein). Les Scic sont créées pour moitié « ex nihilo » et pour l'autre moitié par transformation d'une structure juridique existante (dont 39% d'associations). Parmi les raisons ayant motivé la création en Scic, on trouve le multisociétariat, le fonctionnement coopératif, et l'alliance entre l'économie et le social.

Plaquette téléchargeable sur [www.scic.coop](http://www.scic.coop)

**Source :** Participer n°627

#### **Un doublement des créations de Scop et d'emplois en 2007**

Alors que la meilleure des 10 dernières années avait vu la création de 175 coopératives pour 1488 emplois, l'année 2007 enregistre un record de création avec 270 coopératives et 2235 emplois, soit un doublement du nombre de créations en 1 an et presque un triplement des emplois correspondants. La taille moyenne des entreprises créées en 2007 est de 8,3 personnes, soit moins qu'en 2003 (9 personnes) mais plus qu'au cours des années 2004 et 2006 (de 6 à 7 personnes)

**Source :** Participer n°627

#### **Le bénévolat soutenu par la Macif**

En signant une convention de partenariat, la Macif et France Bénévolat ont décidé de se rapprocher afin d'aider à la promotion du bénévolat. Une collaboration qui a déjà donné lieu à un colloque organisé en commun le 4 décembre, dont le thème était l'engagement bénévole des jeunes. Créée en 2003, France Bénévolat est le 1<sup>er</sup> réseau français de mise en relation des associations et des bénévoles. Pour réaliser ses missions, il s'appuie sur un réseau de 210 points d'accueil, qui orientent près de 200 000 bénévoles chaque année.

**Source :** Macif Rencontres n°10



## LES COMMUNIQUES DE PRESSE DU MOIS

### COMMUNIQUE DE PRESSE DU CEGES

#### Economie Sociale et crise financière -

La situation de crise d'une exceptionnelle gravité, ses répercussions économiques et sociales auxquelles nul n'échappera, « **redonnent une force particulière à tous ceux qui proposent et défendent une façon de concevoir l'activité économique sur la base de valeurs qui ne sont pas la seule maximisation des profits et la loi des marchés** » a déclaré Jean-Claude Detilleux, Président du CEGES, lors de la Conférence européenne de l'Economie sociale\*.

Les dirigeants des entreprises de l'économie sociale tentent de faire valoir, depuis plus d'un siècle la pertinence des principes qui donnent la primauté à la satisfaction des besoins du plus grand nombre, à l'utilité sociale, à l'intérêt général, à la juste répartition des richesses et des gains des activités produites, à la vision d'un développement de long terme, à la participation de tous et à la démocratie économique.

S'écarter de ces principes et céder à la fascination des marchés financiers entraîne des dérives, que nous constatons aujourd'hui.

Or, c'est bien la fidélité aux principes incarnés dans des statuts :

mutualistes, coopératifs, associatifs, fondations, qui ont permis non seulement un développement de nos entreprises sur le territoire national, mais sont une réponse significative à la difficile question du développement dans les pays émergents.

Les pouvoirs publics réticents, voire opposés à reconnaître les entreprises de l'économie sociale comme des acteurs économiques à part entière se trouvent ainsi confrontés aux dérives du système auquel ils ont donné leur préférence.

Après les résultats obtenus aux élections prud'homales par les organisations d'employeurs de l'Economie Sociale, 20% des suffrages, les pouvoirs publics ne peuvent plus ignorer les entreprises et organisations de l'ES, **ils doivent les reconnaître comme des partenaires sociaux, leur donner leur place dans les instances de concertation et de négociation prévues par la loi, et dans les instances de régulation de la crise.**

Face aux excès de la financiarisation de l'économie et ses conséquences dramatiques, l'économie sociale propose des modèles crédibles, efficaces et offre des perspectives pour un développement équilibré et durable, s'appuyant sur des stratégies permettant d'accéder à un mieux être pour tous. Ses organisations et ses entreprises, spécialement associatives, contribuent aux politiques de cohésion sociale et de développement régional impulsées dans le cadre européen de la stratégie de Lisbonne.

Les dirigeants des entreprises de l'économie sociale considèrent que le retour à des interventions publiques ciblées et l'amélioration de la régulation (qu'ils ont toujours considéré comme nécessaires), ne doit pas se faire au détriment des règles de fonctionnement qui prévalent dans les organismes, mutuelles, coopératives, associations ou fondations dans lesquels les utilisateurs ou producteurs de services sont en même temps les acteurs/sociétaires et en assurent, de ce fait, le contrôle.

La mondialisation sur base de modèle unique, de non transparence des décisions économiques et financières de captation des pouvoirs par un nombre très restreint de décideurs doit laisser la place à une **mondialisation ouverte, plurielle, transparente et instaurant de vrais principes de démocratie économique.**

**Contact presse : Marie-Hélène Gillig – CEGES**

**Tél : 01 42 93 56 08 – e-mail : [contact@ceges.org](mailto:contact@ceges.org)**

**Communiqué de presse, le 12 juin 2008**



## Le Crédit Coopératif et la CG Scop Un partenariat renforcé au service du développement des Scop : création, transmission, reprise, développement

A l'occasion du 34ème congrès du Mouvement Scop, la CG Scop et le Crédit Coopératif formalisent par une nouvelle convention l'approfondissement de leur partenariat. Ce partenariat historique est régulièrement renouvelé de façon à s'adapter aux besoins et attentes, toujours en évolution, des Scop. En effet le Crédit Coopératif et la CG Scop sont naturellement proches. Le Crédit Coopératif trouve ses origines dans ce mouvement : ce sont des coopérateurs qui ont créé « La Banque des SCOP » en 1893, dont il est issu.

Si la banque et le mouvement de la coopération de production ont évolué, les liens qui les unissent demeurent toujours aussi forts : la CG Scop siège au Conseil d'Administration du Crédit Coopératif, près de 80 % des Scop sont clientes du Crédit Coopératif, plus de 50 % de leurs chiffres d'affaires lui est confié.

Année après année, le Crédit Coopératif accompagne les projets de création, de reprise et de développement des Scop, en liaison avec les outils financiers du Mouvement : SOFISCOPE, SOCODEN, SPOT ...

Les représentants des Scop elles-mêmes ou leurs instances régionales, sont présents dans tous les niveaux de la vie statutaire ou associative du Crédit Coopératif : conseils d'agence, comités de région, Conseil national, ... Ils y apportent leur double point de vue de clients et d'apporteurs de capitaux.

Ainsi la nouvelle convention porte plus particulièrement sur :

- la transmission-reprise d'entreprises : le Crédit Coopératif promeut le modèle Scop, adapte ses outils financiers en liaison avec l'ensemble des partenaires (dont ESFIN-IDES) en particulier avec de nouveaux moyens de financement,
- l'élaboration d'un Partenariat Public Privé Coopératif, dont les Scop du BTP seront les premières bénéficiaires et qui associeront les filiales spécialisés du Groupe Crédit Coopératif,
- la promotion des filières professionnelles des Scop en liaison avec le monde de la recherche et des universités,
- la coopération avec les collectivités territoriales pour favoriser l'ancrage des entreprises dans le tissu économique des territoires,
- le développement de l'offre de financement et de services destinée aux salariés-sociétaires des Scop : épargne salariale, monétique, crédits...,
- l'accompagnement des investissements liés aux énergies renouvelables ou à la protection de l'environnement.

Elle vient compléter des relations déjà structurées en matière de :

- prêts personnels aux sociétaires-salariés des Scop, qui leur permettent d'apporter du capital ;
- système de garantie via un fonds d'amorçage pour favoriser les créations et les transmissions de Scop,
- services à la personne : le mouvement a affirmé, par une convention tripartite avec l'Agence Nationale des Services à la personne (ANSP), sa volonté de s'engager avec l'accompagnement du Crédit Coopératif,
- et avec les deux sociétés de caution mutuelle Sofiscop et Sofiscop Sud-Est, filiale de la CG Scop, qui interviennent en garantie des financements octroyés par le Crédit Coopératif.

Par cette convention, la CG SCOP et le Crédit Coopératif réaffirment leur engagement au service des entreprises coopératives.

### A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est depuis plus de 100 ans la banque des entreprises coopératives ou groupées ; des PME-PMI; des associations, des organismes et services d'intérêt général intervenant dans des secteurs très divers (médico-social, culture, logement social, mutuelles, SEM, organismes paritaires, ...), ainsi que des particuliers auxquels il propose des produits solidaires. Il a l'ensemble des produits et services bancaires, dans le cadre de relations partenariales durables avec ses clients et leurs organisations. Banque coopérative, il appartient à ses clients qui sont associés à la vie de leur banque depuis le terrain jusqu'au Conseil d'administration. C'est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

Fort d'un réseau national, il concilie les atouts d'un groupe à taille humaine et la solidité d'un grand groupe, le Groupe Banque Populaire, dont il est l'une des sociétés mères.

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

A propos de la CG Scop :

La Confédération générale des Sociétés coopératives de production fonctionne sur une base de libre adhésion des coopératives. En tant que tête de réseau, la CG Scop est le porte-parole du mouvement des Scop auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques économiques et sociaux. Elle participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui concernent le droit coopératif. Elle représente aussi ses adhérents auprès de la Commission de l'Union Européenne, du Parlement Européen et des instances coopératives.

La confédération a également un rôle de vecteur de la solidarité inter-Scop, de moteur de la recherche et de l'innovation coopérative, de formateur des cadres et salariés aux bonnes pratiques des coopératives.

### Contact Presse

Crédit Coopératif : Claude Sevaistre 01.47.24.89.71 [claudé.sevaistre@credit-cooperatif](mailto:claudé.sevaistre@credit-cooperatif)

CG Scop : Pierre Liret 01 44 85 47 02 [coop.pliret@scop.coop](mailto:coop.pliret@scop.coop)



## A LIRE



### Guide Petite Enfance

L'union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) a fait paraître une brochure « Réaliser vos projets de petite enfance avec les acteurs de l'économie sociale ».

Politiques familiales, modes d'accueil en entreprise, ce guide s'adresse aux collectivités locales et aux entreprises afin qu'ils fassent appel à l'économie sociale pour tous leurs projets "petite enfance".

La brochure a été conçue par l'Uniopss avec le soutien financier de l'Acsé et en partenariat avec des fédérations, des organismes mutualistes et des associations nationales.

Ponctuée de retour d'expériences, elle vise à apporter plus de visibilité sur l'engagement des acteurs de l'économie sociale dans le champ de la petite enfance.

Brochure à télécharger sur le site de l'Acsé :

[http://www.lacse.fr/ressources/files/actualites\\_new/brochure\\_petite\\_enfance.pdf](http://www.lacse.fr/ressources/files/actualites_new/brochure_petite_enfance.pdf)



### La gestion comptable et financière de votre association

Associations mode d'emploi édite des guides pratiques, dont celui-ci indispensable pour savoir tout ce qu'un responsable associatif doit comprendre et mettre en œuvre pour tenir la comptabilité et effectuer la gestion financière de son association.

Chaque thème est traité sous forme de fiches pratiques.

Guide de la Revue Associations mode d'emploi, édité par Territorial SAS, 2008 – 19 € (9,50 € en version numérique).



### Essai : Peut-on critiquer le capitalisme

La collection «Comptoir de la politique» propose des connaissances, des analyses ou des expériences propres à nourrir l'engagement politique transformateur.

Peut-on critiquer le capitalisme ? La question se pose effectivement.

En premier lieu parce que ce mode bien particulier de production et de répartition des richesses, le capitalisme, étend aujourd'hui son empire à l'ensemble du monde et à la majeure partie des activités humaines, prenant une place telle dans nos vies qu'il nous est devenu difficile d'imaginer, plus encore de concevoir rationnellement, d'autres types de rapports économiques entre les humains.

Mais elle se pose, en second lieu en raison du refus de plus en plus décomplexé, parfois brutal, de ceux qui ont la main sur les principales institutions d'élaboration ou de diffusion de l'information et des idées que l'hypothèse même d'une autre forme d'organisation sociale puisse encore être librement envisagée, discutée, étudiée, soutenue...

Le lecteur prendra connaissance dans la présentation de ce volume de l'histoire mouvementée des textes qui le composent. Elle témoigne de la désinvolture avec laquelle ceux qui en ont les moyens choisissent discrétionnairement ce qu'il est utile ou non de rendre public.

Quant aux contributions elles-mêmes, elles démontrent - et c'est vraisemblablement là ce qui a un temps interdit leur publication - que la recherche et la pensée autour de perspectives non-capitalistes de développement des sociétés demeurent aussi vivantes que jamais.

Edition La Dispute – [la.dispute@wanadoo.fr](mailto:la.dispute@wanadoo.fr) – 14€



---

**CONTACT :**

Retrouvez les infos de l'Etoile sur [www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
10, rue Breteuil 13001 MARSEILLE  
Tel: 04.91.54.96.75 - fax: 04.91.04.08.29  
email: [cress@cresspaca.org](mailto:cress@cresspaca.org)

Numéro de déclaration à la CNIL : 886843

---

